

Les Chats Mottois

L'association a été créée en septembre 2006 (déclarée en sous-préfecture de Die avec parution au Journal Officiel d'Octobre).

Le but de l'association est de surveiller, nourrir, soigner les chats errants de notre village, de faire pratiquer la stérilisation des animaux afin d'éviter une prolifération nuisible et une consanguinité qui pourraient devenir dangereuses face à l'agressivité de certains et les malformations, de favoriser les adoptions et dissuader l'abandon et l'errance des animaux.

Nous sommes à présent 39 adhérents.

Nous veillons à ce que les chats errants, évalués à une soixantaine, puissent trouver de la nourriture, des coins ou caves pour se mettre à l'abri et dormir.

La nourriture est assumée financièrement par des bénévoles qui, par quartier, surveillent les colonies de chats.

Je tiens à remercier les personnes qui donnent tous les jours de leur temps pour notre association :

2 cages pièges ont été fabriquées (avec un financement des demoiselles Rolland) mais il s'avère qu'elles sont trop fragiles pour la robustesse des chats et elles seront consolidées avant de servir à nouveau pour éviter des accidents,

transport gratuit chez le vétérinaire pour les stérilisations : à ce jour nous avons fait stériliser 5 chats et 10 chattes,

les correspondants des journaux de la presse locale pour leurs articles et leur collaboration à l'information, nous avons fait appel à de nombreux organismes s'occupant d'animaux en détresse mais nous n'avons reçu que des réponses négatives à ce jour.

Nous avons aussi contacté la communauté des communes et le conseil général à Valence : les réponses sont négatives, pas de réponse des autres organismes (région...),

M. Claude BRES, conseiller général du canton, nous a accordé une subvention de 300 euros sur la dotation cantonale avec l'accord de tous les maires du canton. Nous les en remercions vivement,

La vente de produits sur le thème du chat au marché de Noël a rapporté 209,5 euros,

Le Conseil Municipal de La Motte a accordé une subvention exceptionnelle de 360 euros,

Nous avons eu 780 euros d'adhésions et 135 euros de dons.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 membres :

Mesdames BESSON, COLLARD (Cornillac), COURCEL, COVOTTA, GUILLE, LEGRAND, MONTALON, MULLER, POT.

Le Bureau est composé ainsi : Mme BESSON, Présidente, Mme COURCEL, Vice-présidente, Mme MONTALON, trésorière, Mme COVOTTA, secrétaire et vice-trésorière, Mme POT, vice-secrétaire.

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser aux membres ci-dessus.

Toutes les personnes désirant adopter un chat peuvent en obtenir parmi tous les chats errants après leur stérilisation. Certains sont affectueux et peuvent être facilement adoptés avec un peu de patience.

La Présidente.